



Meylan, le 11 décembre 2025

| URGENT - INFORMATION DE SECURITE | |
|--|--|
| A l'attention des Biologistes-Responsables, des Directeurs des Etablissements de Santé et des Correspondants locaux de Réactovigilance | |
| Dossier réf. Roche : | FSN-RDS-Corelab-2025-006 |
| Produit concerné : | cobas c 703 module analytique Réf. : 09502971001 - UDI : 07613336200544 Tous les numéros de série à partir de 2401-01 |

Chère Cliente, Cher Client,

Roche Diagnostics a reçu des réclamations signalant un problème de détérioration prématuée des tubulures des unités de lavage des cuvettes réactionnelles du module analytique **cobas c 703**.

Des investigations sur le fonctionnement des tubulures de ces unités (également appelées joints de rinçage 1-3) ont révélé l'apparition de micro-perforations lors de l'utilisation normale du module analytique. Ce problème est limité aux tubulures exposées à la soude (Basic Wash), spécifiquement les tubulures d'aspiration (2C) et de distribution (3A).

Roche Diagnostics France



2, avenue du Vercors
CS60059
38242 Meylan Cedex
Tél. +33 (0)4 76 76 30 00
Fax +33 (0)4 76 76 30 01

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 965 175 euros
380 484 766 RCS Grenoble
Code APE 4646Z
N° T.V.A.: FR 20 380 484 766
SIRET : 380 484 766 00031



En cas de tubulure endommagée, le Basic Wash pourrait s'écouler dans d'autres cuvettes réactionnelles, ce qui pourrait entraîner des résultats de test incorrects.

Bien que le risque médical soit atténué par des mécanismes de sécurité (alertes techniques au niveau de l'automate, contrôles de qualité, invraisemblances cliniques, cohérences avec le dossier patient), un risque résiduel persiste. Si une erreur analytique est trop faible pour déclencher une alerte technique tout en restant cliniquement plausible, elle pourrait induire une décision thérapeutique inappropriée avec des effets indésirables pour la santé du patient. Un risque médical ne peut donc pas être exclu.

Aucun préjudice patient, ni aucun effet indésirable n'ont été signalés concernant cette anomalie.

Actions prises par Roche Diagnostics :

Afin d'éviter la survenue de détérioration prématuée des tubulures de lavage des cuvettes réactionnelles, l'équipe Service de Roche Diagnostics France va programmer des visites supplémentaires pour remplacer les tubulures de plus de 6 mois.

Des investigations et une analyse des causes sont en cours par Roche Diagnostics.

Actions à mettre en œuvre par les utilisateurs :

- Les laboratoires peuvent continuer à utiliser l'instrument concerné, mais doivent immédiatement procéder à un contrôle visuel des tubulures des unités de lavage des cuvettes réactionnelles selon la procédure en pièce jointe à ce courrier.
- De plus, nous vous recommandons également d'effectuer ce contrôle visuel lors de la réalisation des opérations de maintenance mensuelle « Remplacement des cellules réactionnelles ».
- Si vous constatez des dommages sur la tubulure, merci de les signaler immédiatement auprès de notre Regional Customer Support Center.
- Aucune recommandation générale concernant la revue des résultats antérieurs ne peut être donnée. Les laboratoires doivent suivre leurs procédures opérationnelles internes. Toute question spécifique soulevée par les utilisateurs doit être traitée individuellement, en tenant compte de toutes les informations cliniques pertinentes.

Roche Diagnostics France

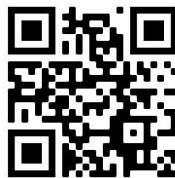


2, avenue du Vercors
CS60059
38242 Meylan Cedex
Tél. +33 (0)4 76 76 30 00
Fax +33 (0)4 76 76 30 01

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 965 175 euros
380 484 766 RCS Grenoble
Code APE 4646Z
N° T.V.A.: FR 20 380 484 766
SIRET : 380 484 766 00031



Pour toute demande d'assistance, nous vous recommandons de l'adresser directement sur [navify >® Portal](#) via votre e-service "**Support en ligne**", également accessible en scannant le QR code ci-dessous.



Vous avez aussi la possibilité de contacter notre **Regional Customer Support Center** aux numéros habituels.

L'ANSM a été informée de cette action.

Les utilisateurs concernés par cette action de sécurité ont reçu le courrier par voie postale avec **l'accusé de réception à nous retourner dûment complété**.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments que cette situation peut engendrer dans l'organisation de votre laboratoire.

Nous vous remercions pour votre confiance en nos produits et vous prions d'agréer, Chère Cliente, Cher Client, l'expression de nos salutations les meilleures.

Sylvie DREVET
Spécialiste Affaires Réglementaires

Didier GARRY
Chef de Produit Ligne Sérum

Pièce jointe: Procédure pour effectuer la nouvelle vérification mensuelle des tubulure des unités de lavage des cuvettes réactionnelles du module analytique du **cobas** c 703

SD/015_25

Roche Diagnostics France



2, avenue du Vercors
CS60059
38242 Meylan Cedex
Tél. +33 (0)4 76 76 30 00
Fax +33 (0)4 76 76 30 01

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 965 175 euros
380 484 766 RCS Grenoble
Code APE 4646Z
N° T.V.A.: FR 20 380 484 766
SIRET : 380 484 766 00031